

LE CITOYEN DOIT REDÉCOUVRIR À QUEL POINT IL EST PARTIE PRENANTE DE LA DÉCISION

Tudi Kernallegenn, docteur en science politique de l'IEP de Rennes et chercheur postdoctoral à l'université de Louvain (Belgique)

Initié sur les réseaux sociaux, dirigé initialement contre l'augmentation des taxes sur les carburants, le mouvement des « gilets jaunes » ne se caractérise pas par une dimension territoriale évidente. Que ce soit au niveau de ses causes, et donc des acteurs qui y prennent part, de ses modalités d'action et même de ses revendications, les indices de territorialité des « gilets jaunes » ne manquent pourtant pas. Cette crise révèle des problèmes territoriaux, qui appellent des réponses incluant les acteurs et les collectivités territoriaux.

De nombreux mouvements sociaux sont définis par leur dimension territoriale. C'est le cas généralement quand ils sont suscités par des projets d'infrastructure, localisés par définition. Mentionnons ainsi la lutte anti-nucléaire de Plogoff ou la mobilisation contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. C'est le cas également quand leurs acteurs ont dès le départ insisté sur la dimension régionale des problèmes qu'ils souhaitent mettre en avant. L'exemple récent le plus marquant est le mouvement des « bonnets rouges » en Bretagne. Il n'en va pas de même des « gilets jaunes », présents dans toute la France, sans

même de bastions régionaux évidents. Ce qui ne veut pourtant pas dire que l'ancrage des « gilets jaunes » est uniforme nationalement.

Un territoire en archipel

Les facteurs déclencheurs des « gilets jaunes » – les 80 km/h, la hausse des taxes sur les carburants – ne sont pas territoriaux mais n'en relèvent pas moins de logiques territorialisées car ils touchent en priorité un certain type de population, localisé géographiquement, vivant dans les zones rurales et périurbaines. La géographie première des « gilets jaunes », dans une large mesure issus des classes populaires et des classes moyennes inférieures, est plus précisément celle des populations dépendantes de leur voiture. Ils se sont sentis touchés dans leurs besoins de mobilité quotidienne, à la fois en termes financiers et de temps. Ayant le sentiment d'être de plus en plus taxés, ils estiment également bénéficier de moins en moins des services publics (administration, santé, poste, etc.), qui sont de plus en plus éloignés. Ce qui explique aussi que la mobilisation a pris rapidement une forme non pas antifiscale mais pour plus de justice fiscale. Dans leurs modalités d'action, les

« gilets jaunes » ont dès le début favorisé une expression spatialisée. Alors même que la gestation des « gilets jaunes » s'est déroulée dans un non-territoire – les réseaux sociaux, qu'on peut certes qualifier de cyberspace –, leur succès vient de leur capacité à se rendre visibles dans l'espace concret de la vie quotidienne. Si occuper la rue le temps d'une manifestation est le propre de la plupart des mouvements sociaux, les « gilets jaunes » ont su institutionnaliser une manifestation hebdomadaire, chaque samedi à partir du 17 novembre. L'impact médiatique de ces manifestations, appelées « actes », est sans commune mesure avec le nombre de manifestants grâce à une multiplication des lieux de rendez-vous. Dès les débuts, les « gilets jaunes » ont aussi su occuper les axes routiers, en les bloquant, par exemple au niveau des péages, ou en les occupant, tout particulièrement au niveau des ronds-points. Il est remarquable que des centaines de ronds-points, produits par excellence de la civilisation automobile, soient devenues à partir de la mi-novembre 2018 des sortes d'agora des « gilets jaunes ». Occupés de manière permanente pour nombre d'entre eux, ils ont rendu

visible et concrète dans l'espace public la mobilisation. Ainsi, si l'on ne peut pas parler d'un mouvement régionalisé, les « gilets jaunes » ont su créer une sorte de « territoire en archipel ».

Individualismes et solidarités

Les revendications des « gilets jaunes » ne sont *a priori* que faiblement territorialisées. Aux revendications fiscales se sont rapidement rajoutées des revendications institutionnelles, et tout particulièrement le référendum d'initiative citoyenne. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'interlocuteur, c'est l'État, et plus précisément le Président Emmanuel Macron. Le fondement présidentieliste et représentatif de la V^e République est certes contesté, mais la démocratie territoriale n'est pas au logiciel des « gilets jaunes ». Contrairement aux « bonnets rouges », il n'y a aucune revendication en matière de décentralisation, de renforcement du pouvoir régional ou local. Les « gilets jaunes » réclament au contraire la démocratie directe que permettrait à leurs yeux le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Plusieurs de leurs revendications ont toutefois une dimension territoriale, expression directe de la géographie des « gilets jaunes ». Ainsi, parmi les revendications les plus récurrentes et diffusées, ils demandent que soit « *endiguée la désertification des zones rurales* », avec la « *fin immédiate de la fermeture des petites lignes, des bureaux de poste, des écoles et des maternités* ». De même, ils souhaitent que soient « *favorisés les petits commerces des villages et centres-ville* » en cessant « *la construction des grosses zones commerciales autour des grandes villes qui tuent le petit commerce* ».

Ironiquement, les « gilets jaunes » partagent avec Emmanuel Macron une forte méfiance envers les corps intermédiaires. Contrairement à lui, qui a théorisé et pratiqué un pouvoir vertical et « jupitérien », ils expriment l'utopie d'une démocratie directe et horizontale. Ils se défient des organisations, refusent le principe de la représentation et de la délégation, ce qui traduit la difficulté à faire confiance. C'est un mouvement très individualiste, mais où les parties prenantes découvrent, comme en attestent de nombreux témoignages, les plaisirs du collectif et du débat, les joies, donc, de la solidarité. Ils expriment ainsi dans le même temps une sorte de désagrégation de la société et un besoin de faire société, en étant respectés et en sentant que leur voix pèse.

« Pour changer de culture politique, il faut commencer par la base. »

Pour une démocratie territoriale

Si le RIC, le vote blanc, la proportionnelle seraient incontestablement des améliorations démocratiques et apporteraient une respiration si nécessaire à une démocratie française de plus en plus sous tension, de plus en plus polarisée, elles ne suffiront pas à recréer ce besoin de respect et de participation exprimé par les « gilets jaunes ». Ce sont des pistes qui restent trop verticales, trop individuelles. Pour changer de culture politique, il faut commencer par la base parce qu'au fond, chez les « gilets jaunes », il y a le vieux slogan des années 1970 de « vivre, travailler et décider au pays ». Ce qu'exprime d'ailleurs le succès

des « cahiers de doléances » dans les mairies ou encore un sondage OpinionWay du 22 janvier selon lequel 79 % des sondés souhaitent que les territoires gagnent en pouvoir. Pour sortir d'un face-à-face délétère entre des citoyens mécontents mais impuissants et un pouvoir présidentiel trop centralisé et personnalisé, on ne peut donc pas faire l'économie d'une réflexion sur le rôle des collectivités territoriales, fragilisées ces dernières années par la baisse des dotations, la recentralisation fiscale et la dévitalisation des territoires au profit des métropoles. Sortir de la violence, créer du dialogue, intégrer chaque citoyen dans la chose publique, ce n'est pas une question de morale, mais une nécessité pour faire société. Or pour cela, nous avons besoin d'une démocratie territoriale saine, à

chaque niveau. Ce qui implique de changer de culture politique. Des pistes existent pour créer cette démocratie territoriale, pour que chaque citoyen redécouvre à quel point il est partie pre-

nante de la décision. Mentionnons ainsi les démarches de développement territorial durable tel qu'inventées dans le Mené, en Bretagne, dès les années 1960, ou encore les budgets participatifs qui se développent depuis les années 2000 dans de plus en plus de municipalités. Le Président Emmanuel Macron avait, dès le début de son quinquennat, évoqué sa volonté de différenciation, parlant même d'un pacte girondin. Sa pratique est pour l'instant aux antipodes de ces promesses. Le temps n'est-il pas venu d'un vrai acte II de la décentralisation, basé sur les principes de subsidiarité, de différenciation et de responsabilité à tous les niveaux ? ■